

365

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 7 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le QUATORZE DECEMBRE à 18 h 45

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Marie-Charles LALY (à Arnaud DECAGNY)

Marie-Christine MORETTI (à Robert PILATO) pour la question **1**

Corinne DEROO (à Nathalie GOMES pour les questions **13 à 21** et **35 à 49** relatives au budget)

Jocelyne MICHAUX (à Samia SERHAMI)

Corine DEMOUSTIER (à Frédéric LEFEBVRE)

Sylvie ZATAR (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSE : Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(E)S :

Maryse GABET

Louis-Armand DE BEJARRY

Nathalie GOMES : absente pour les questions **21 et 35 à 49** (relatives au budget)

Nicolas LEBLANC : absent pour la question **34**

Abdelhakim NEZZARI : absent pour les questions **13 et 14**

Francis TRINCARETTO : absent pour les questions **13 à 21 et 34**

Christine SAVAUX : absente pour la question **22**

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N°17 : Parc zoologique - Fixation des horaires et des tarifs d'entrée pour la saison 2016

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêt du Conseil d'État, en date du 10 mai 1974, Denoyers et Chorques, relatif aux différences de situations entre les usagers du service public,

Vu l'arrêt du Conseil d'État, en date du 20 mars 1987, Commune de la Ciotat, n°68507, relatif au critère de la domiciliation,

Considérant pour la saison 2016, que le parc zoologique sera ouvert du samedi 26 mars 2016 au dimanche 13 novembre inclus.

Considérant que

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de :

- Fixer les nouveaux tarifs d'entrée au Parc Zoologique pour la saison 2016 repris dans le tableau ci-joint.
- Valider les nouveaux horaires d'ouverture du Parc Zoologique pour la saison 2016 comme suit :
 - **Mars, avril, mai, juin, septembre** : de 10 heures à 18 heures (fermeture des portes à 16h30)
 - **Juillet, août** : de 10 heures à 19 heures (fermeture des portes à 17h30)
 - **Octobre, novembre** : de 10 heures à 17 heures 30 (fermeture des portes à 16h)

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Fixe** les nouveaux tarifs d'entrée au Parc Zoologique pour la saison 2016 repris dans le tableau ci-après.
- **Valide** les nouveaux horaires d'ouverture du Parc Zoologique pour la saison 2016 comme suit :
 - **Mars, avril, mai, juin, septembre** : de 10 heures à 18 heures (fermeture des portes à 16h30)
 - **Juillet, août** : de 10 heures à 19 heures (fermeture des portes à 17h30)
 - **Octobre, novembre** : de 10 heures à 17 heures 30 (fermeture des portes à 16h)

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

Individuel	Tarif 2016	Fonds de coopération	Total 2016	Rappel tarif 2015
Adulte	9.40 euros	0.10 euro	9.50 euros	9 euros
Enfant de 3 à 16 ans	5.40 euros	0.10 euro	5.50 euros	5 euros
Moins de 3 ans	gratuit	-	-	gratuit
Personne handicapée adulte Accompagnateur	7.90 euros	0.10 euro	8 euros	7.50 euros
Personne handicapée enfant de 3 à 16 ans	4.40 euros	0.10 euro	4.50 euros	4 euros

Etudiant (sur justificatif)	7.40 euros	0.10 euro	7.50 euros	7 euros
Senior (+ 65 ans – sur justificatif)	7.40 euros	0.10 euro	8 euros	7.50 euros
Maubeugeois (sur justificatif de domicile)				
Adulte	7.90 euros	0.10 euro	8 euros	7.50 euros
Enfant de 3 à 16 ans	4.50 euros	-	4.50 euros	4 euros
Moins de 3 ans	gratuit	-	-	gratuit
Ecoles, crèches et ALSH maubeugeois	Gratuit	-	-	Gratuit
Comités d'Entreprise, salon, package OT				
Adulte	6.40 euros	0.10 euro	6.50 euros	6 euros
Enfants de 3 à 16 ans	4.40 euros	0.10 euro	4.50 euros	4 euros
Moins de 3 ans	gratuit	-	-	gratuit
Groupes, partenaires conventionnés				
Adulte	7.90 euros	0.10 euro	8 euros	7.50 euros
Enfant de 3 à 16 ans	4.40 euros	0.10 euro	4.50 euros	4 euros
Moins de 3 ans	gratuit	-	-	gratuit
Accompagnateur	1 gratuit / 10 entrées payantes	-	-	
Personne handicapée adulte / Accompagnateur	5.40 euros	0.10 euro	5.50 euros	5 euros
Personne handicapée enfant de 3 à 16 ans	3.40 euros	0.10 euro	3.50 euros	3 euros
Pass annuel individuel				
Adulte	22 euros			20 euros
Enfant (de 3 ans à 16 ans)	12 euros			10 euros
Pass annuel famille				
2 adultes + 2 enfants	60 euros			
2 adultes + 3 enfants	70 euros			
Enfant supplémentaire	10 euros			
Animations				
Visite guidée (25 personnes max/guide) et animations pédagogiques (1 heure)	35 euros			30 euros
Visite guidée (25 personnes max/guide) et animations pédagogiques (1 heure) – Ecoles et ALSH maubeugeois	gratuit une fois par année scolaire et par classe gratuité pour les ALSH maubeugeois			gratuit
Anniversaire (animation, gâteau et boissons) (2h30) - enfant de 3 à 12 ans	90 € pour un groupe max de 10 enfants 8 € par enfant suppl			90 € pour un groupe max de 10 enfants

	dans la limite des possibilités d'accueil			8 € par enfant suppl dans la limite des possibilités d'accueil
Animations et ateliers pédagogiques thématiques (hors groupe) - Enfant (de 5 à 16 ans)	10 euros			
Devenir visiteur VIP en compagnie d'un animateur pédagogique (2 heures) - Adulte (+ 16 ans) - Enfant (de 5 à 16 ans)	40 euros 30 euros			
Soigneur d'un jour (mini stage pour aller à la découverte du métier de soigneur) (4 heures) - Adulte (+ 16 ans) - Enfant (de 5 à 16 ans)	100 euros 80 euros	-	-	100 euros 80 euros
Visite coulisses - adulte - enfant	11 euros 7 euros	- -		10 euros 6 euros
Audioguide				
Location audiopass avec visite enregistrée	4 euros			4 euros
Revendeurs internet				
Groupon (tarif minimum) - adulte individuelle - pack 2 adultes - Réseau TicketNet - adulte - enfant	4.50 euros 9 euros 8 euros 4.50 euros			4,50 euros 9,00 euros 7.50 euros 4.00 euros

Modalités de distribution des entrées gratuites et Pass annuel famille.

Véritable poumon touristique, culturel, scientifique et pédagogique le Zoo de Maubeuge se doit d'effectuer des campagnes promotionnelles au cours desquelles des entrées gratuites et Pass annuel famille sont distribués.

Pour cela, un quota de 2.500 entrées et 25 Pass annuels famille sont imprimés et attribués à la discrétion de la municipalité.

Différents cas d'attribution :

- Campagne promotionnelle du zoo
- Sollicitation du milieu associatif
- Partenariat avec les médias
- Evènementiels liés à la mairie

- Entrées offertes en cas d'intempéries, incidents sur le Parc